

PROCES VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 3 décembre 2024

Etaient présents :

MMES et MM FOUILLOUX GROSROYAT RIVIERE DE SAEVER LAGREZE HUDRY FERNANDEZ GERVIER LABRUNIE
AUBERTIN MONTANARI GOLLIET

Absent(s) excusé(s) :

M. BILLARD : pouvoir à Mme GROSROYAT
M GUYONDET

Absents :

M. MAKHLOUF
M. RENAUT

1°) Ouverture de la séance

- a) Vérification du quorum
- b) Nomination d'un secrétaire de séance
- c) Approbation du compte-rendu du 5 novembre

2°) Finances – Economie

- a) Etat des factures
- b) Inscription des coupes de bois à l'état d'assiette

3°) Administration Générale

- a) Ouvertures dominicales 2025 – Avis
- b) Modification du règlement de location de l'Espace de Vaise + tarifs applicables en cas de dégradations, perte....

4°) Urbanisme

- a) Dossiers vus en commission du 3 décembre
- b) Dossiers acceptés/refusés depuis le 5 novembre
- c) Déclaration(s) d'intention d'aliéner

5°) Travaux, Bâtiments et Voirie

- a) Informations diverses

6°) Ecole – Cantine – Centre de Loisirs

- a) Informations diverses

7°) Commission CLAC - Informatique

- a) INFORMATIQUE : informations diverses
- b) CLAC : informations diverses

8°) Affaires sociales et CCAS

- a) Informations diverses

9°) Communauté d'agglomération

- a) Compte rendu du conseil communautaire du 27/11/2024
- b) Compte rendu des différentes commissions

10°) Questions/informations diverses

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire demande l'ajout d'un point sous « Finances » pour une décision modificative nécessaire au règlement de factures. Accord à l'unanimité.

1°) Ouverture de la séance

- a) Le quorum est atteint, 12 conseillers sont présents à l'ouverture de la séance.
- b) Monsieur le Maire demande qui est volontaire pour être secrétaire de séance, M. FERNANDEZ se propose et est désigné.
- c) Approbation du procès-verbal du 5 novembre : Le PV est approuvé à la majorité moins 1 contre (Mme GERVIER) et 1 abstention (Mme GROSROYAT).

2°) Finances - Economie :

- a) **Etat des factures** : Le document n'appelle aucune observation particulière.

- b) **Inscription des coupes de bois à l'état d'assiette** : Monsieur le Maire présente les coupes de bois à asseoir en 2025 en forêt communale par l'ONF. Le Conseil accepte à l'unanimité l'état d'assiette tel que proposé.
- c) **Décision modificative n° 3** : Monsieur le Maire explique qu'en raison du calcul exact des amortissements pour 2024, il y a lieu de procéder à des modifications de crédit d'un montant de 6'479.00 €. Le Conseil accepte à l'unanimité.

3°) Administration Générale

- a) **Ouvertures dominicales 2025 – Avis du Conseil** : Monsieur le Maire présente les dates retenues pour les ouvertures dominicales de 2025. Le Conseil n'émet aucune objection.
- b) **Modification du règlement de location de l'Espace de Vaise et des tarifs applicables en cas de dégradations, perte ou autre** : Monsieur le Maire informe que le trésor public a demandé que le moyen de versement relatif aux cautions, dégradations et autre soit modifié. En effet, désormais, le paiement se fera par prélèvement. Le Conseil accepte à l'unanimité.

4°) Urbanisme :

- a) Dossiers vus en commission du 3 décembre
 - **Déclarations préalables**
 - M. HOYOS AGUILAR F., Rue du Vieux Bourg : démolition mur pour accès = avis favorable
 - SAS AVISUN, Rue du Jura (M. MOSER) : installation photovoltaïque = avis favorable
 - EUNF RM4, Rue des Hutains (Mme MILESI) : installation photovoltaïque = avis favorable
 - SNC SOGIMM, Route Blanche = division parcellaire 1 lot à bâtir = avis favorable
 - **Permis de construire**
 - Mme CONDEVAUX C., Chemin de Trévys : maison individuelle R+1 = avis favorable
- b) Dossiers acceptés depuis le 5 novembre
 - **Déclarations préalables**
 - M. MIFTARI K., Impasse des Plantages, pour une pergola bioclimatique
 - M. MARKARIAN M., Rue des Frênes, pour une installation photovoltaïque
 - Mme CASTILLA L., Rue des Hutains pour une piscine enterrée
 - M. SHEPHERD JB., Rue des Rossanets, pour la fermeture du sas d'entrée
 - Mme ROLLAND T., Le Clos de Trévys, pour une clôture
 - **Permis de Construire**
 - //
 - **Dossiers refusés**
 - //
- c) **Déclaration(s) d'intention d'aliéner** : 2 déclarations sont présentées pour lesquelles la commune n'exercera pas son droit de préemption.

5°) Travaux, Bâtiments et Voirie

- a) Informations diverses :
 - Travaux de l'école : M. le Maire informe que les travaux du lot « Gros-Œuvre – Charpente » ont pris du retard et qu'il souhaite demander que des pénalités de retard soient appliquées.
 - La plateforme pour les vélos est faite, le raccordement électrique devrait se faire la semaine prochaine.
 - Concernant les déchets sauvages, une réunion, demandée par M. le Maire, a eu lieu et une mise en point a été faite. Certains sites étant privés, la commune ne ramassera plus les dépôts sauvages sur ces sites. La communauté d'agglomération va revoir toutes les conventions.
 - Un arrêté de règlementation de circulation va être établi afin d'interdire un « Tourne à gauche » à l'intersection de la Rue de la Velle/RD1005 ainsi qu'à la sortie du parking.

6°) Ecole – Cantine – Centre de Loisirs

a) Compte-rendu/Informations diverses :

- Le mouvement de grève nationale du 5 décembre sera appliqué par l'ensemble du personnel des écoles, de la cantine et du Centre de Loisirs. Aucun service minimum ne sera possible.

7°) Commission Informatique – CLAC

a) INFORMATIQUE =

- Annick GROSROYAT informe que la téléphonie en IP sera mise en place la semaine 51.

b) CLAC =

- Le Signal est en cours d'impression et pourra être distribué dès le 11 décembre.
- Marie GERVIER informe qu'elle publie régulièrement sur les réseaux sociaux les informations et animations, et également les coulisses de l'important travail effectué par les élus et les employés communaux. Mme GERVIER indique aussi avoir reçu peu d'articles de la part des membres du conseil ; M. le Maire lui répond que plusieurs sujets ayant été plusieurs fois traités, le risque de lasser les segnerands est bien réel.
- Le Marché de Noël fixé au samedi 14 décembre rassemblera 40 exposants ainsi que diverses animations (Pole Dance, groupe Gospel, association des jeunes agriculteurs en charge de l'arrivée du Père Noël...).
- Le Père Noël sera également présent le 23 décembre pour la traditionnelle animation au cours de laquelle la commune offre le vin chaud, les marrons chauds, etc.... comme chaque année.

8°) Affaires sociales et CCAS

- a) Informations diverses : la distribution des colis de Noël destinés aux aînés segnerands en EHPAD, aura lieu le 11 décembre à Ornex et le 17 décembre à Tougin.

9°) Communauté d'agglomération

- a) Compte-rendu du conseil communautaire du 27/11/2024 : le compte-rendu sera transmis aux conseillers.

b) Compte-rendu des différentes commissions :

- Cadre de vie/GVD : Annick GROSROYAT regrette vivement de n'avoir pas été conviée à la réunion de ce jour avec les services de l'Agglo concernant les dépôts sauvages.
- SIEA : M. FERNANDEZ fait part de la baisse des tarifs d'achat groupé de molécule Gaz et Electricité obtenu par le SIEA et répercuté aux communes (environ 45 %).
- Association des COMMUNES FORestières (COFOR) : baisse attendue des subventions, actions pour maintenir le prix du bois d'œuvre en réduisant l'offre de bois vert proposée lors des ventes d'automne.

10°) Questions/informations diverses

- Annick GROSROYAT remercie les membres de la CLAC pour la préparation et la mise en place des décorations de fin d'année, installées la semaine dernière.
- Luce HUDRY transmet une demande d'un particulier concernant le nettoyage du jardin du souvenir, et rappelle que les piliers du portail du cimetière n'ont toujours pas été nettoyés. M. le Maire et M. RIVIERE vont s'en occuper.

Le prochain conseil ordinaire aura lieu le Mardi 7 janvier 2025 à 19h, salle des associations.

Séance levée à 20h30